LE MONDE ILLUSTRÉ

ALBUM UNIVERSEL

Chronique

POUR n'en pas perdre l'habitude et peut-être pour profiter de l'occasion de la conférence de la paix, qui fait en ce moment des Etats-Unis le point de mire de la diplomatie européenne, le Président Roosevelt vient d'évoquer encore une fois la doctrine Monroe. Ceux qui connaissent cette fameuse doctrine ne la reconnaîtront plus à la façon dont ce "rough rider" devenu chef d'Etat la défigure à son gré. D'une simple déclaration elle est en train de devenir une loi internationale et je ne suis pas bien sûr qu'elle n'agisse pas déjà comme épouvantail pour certaines grandes puissances, un peu troublées par les allures de ce peuple, qui compte 85 millions d'habitants et qui dans cinquante ans en comptera 100 millions. Le voilà même, qu'à propos de tout il se mêle des affaires de l'Europe et ôn lui fait la courbette, allant jusqu'à faire des bassesses pour lui plaire. Il n'en faut pas plus pour pousser Roosevelt à prendre pour une réalité aujourd'hui ce qui, dans la pensée secrète de son auteur, n'était qu'une utopie: la "doctrine du président Monroe".

En 1823, James Monroe adressait au Congrès son fameux message posant en principe que les Etats-Unis ne pouvaient laisser aucune des puissances européennes intervenir dans les affaires intérieures d'un des Etats du continent américain et que cette intervention serait considérée par eux comme une atteinte portée à leur propre indépendance. C'était tout. Restez chez vous et nous resterons chez nous!

Mais les temps ont bien changé depuis 1823. Roosevelt se fait évidemment une autre conception de cette formule pacifique. "C'est la base, dit-il aujourd'hui, de notre politique étrangère et s'il y a un droit à réclamer, nous prendrons la responsabilité de l'exercer". Ce qui veut dire en français de chez nous que si l'Espagne ou toute autre puissance, a à se plaindre d'une république quelconque du continent américain, ce sont les Etats-Unis qui règleront l'affaire, ne permettant pas non plus aux républiques américaines de faire des niches à l'Europe en se couvrant de la doctrine Monroe. Ainsi donc les uns et les autres sont bien avertis.

Comme on le voit la doctrine Monroe, de purement défensive qu'elle était à l'origine, est devenue offensive. On en a eu un peu la révélation lors de la guerre hispano-américaine. Les Etats-Unis ont alors réglé une petite affaire entre l'Espagne et ses colonies. L'opération a consisté à culbuter l'Espagne à la mer et de violer le territoire du voisin. C'est assez simple en somme, et si c'est là l'esprit de la doctrine Monroe, le Vénézuéla, le Chili, la Colombie, Saint-Domingue et les autres n'ont qu'à se bien tenir et à faire les enfants bien sages. S'il leur arrive de se chamailler avec l'Europe qu'ils demandent les bons offices de leur excellent tuteur, qui s'empressera de les dévorer pour les protéger contre les assauts du dehors.

* * *

En raison de l'augmentation de l'immigration et de la population depuis cinq ans, le nombre de vols à main armée a augmenté d'un quart dans notre pays et celui des assassinats de cinquante pour cent. La criminalité ne se contient plus et une vague furieuse vient de passer sur notre province, dont on s'est plu à vanter pendant tant d'années les moeurs paisibles des habitants. Le bagne et nos prisons regorgent de pensionnaires, le gibet fonctionne un peu partout et nos tribunaux correctionnels condamnent sans relâche. Les rigueurs judiciaires et pénales ont d'ailleurs perdu de leur terreur et les coupables ne les redoutent guère, la prison n'étant à leurs yeux qu'un accident et la répression du crime ne trouve plus comme autrefois, dans la crainte, son plus précieux auxiliaire.

En recherchant les causes d'une recrudescence aussi extraordinaire de la criminalité dans notre province nous en trouvons trois principales, l'alcool, la pauvreté et le défaut d'éducation, l'ignorance. L'alcool est à la racine même du mal et il est par conséquent l'ennemi le plus redoutable de notre société, et la tâche de l'extirper est la grande obligation du moment. J'ignore si ce résultat sera jamais obtenu au moyen de sermons philanthropiques: je ne le crois pas. Il faut une organisation sociale contre un mal social et la guerre au crime exige autre chose que des forces morales.

Que fera l'enfant pauvre, jeté sur le pavé de la rue à douze ans, si la société ne vient à son secours? Si l'alcoolisme le prend il est perdu. La géôle n'en fera pas un honnête homme, car il ignorera toujours ce que c'est qu'un honnête homme. Et son vrai crime n'aura été que d'être pauvre et ignorant. Sans doute, il est impossible de détruire le crime sur la terre mais la cure préventive est à mon avis un procédé plus économique et plus sûr de diminuer la criminalité.

* * *

Nous n'avons plus de loteries ici (?) nous l'avons déjà dit, les moralistes et les gouvernements les ont supprimées pour protéger la spéculation de Bourse sans doute — aussi est-il très intéressant d'en parler ne serait-ce que pour démontrer que les pays qui les tolèrent ne s'en portent pas plus mal.

Avez-vous entendu parler de la loterie de la presse ?

Pour une oeuvre charitable quelconque la presse française vient d'organiser une loterie colossale, dont un billet donnait droit au tirage d'un million de francs, une fortune. Combien, croyez-vous, les offres ont-elles rapporté ?

Je vous le donne en six, en sept et en mille...

Le peuple français a souscrit trente-quatre millions pour permettre à un chanceux, qui avait risqué un franc, de gagner un million; le reste allant à l'oeuvre !

C'est un événement sans précédent, dont s'entretient en ce moment toute la presse de l'univers et particulièrement la presse parisienne. On exulte. On rit des espoirs déçus, des convoitises refoulées. Pensez donc, quelle chance! On a failli gagner un million! Le nom du gagnant, ou plutôt de la gagnante, est porté de bouche en bouche et d'un coup, avec la fortune, une femme est devenue célèbre. Cette femme est une Lorraine, cantinière dans un régiment de dragons en garnison à Sédan et elle est veuve.

Pour une aveugle la fortune sait au moins voir clair à l'occasion, comme on le voit.

Cette fois elle est venue, comme une sournoise, dans une humble cantine. La cantinière était à son poste, versant des chopes de bière aux pioupious, ainsi qu'elle le faisait depuis quinze ans et elle fit à la visiteuse un accueil très digne.

Un million! A la bonne heure, ça ne fait pas de mal. Je n'ai pas d'enfants mais on a des neveux. Vous pensez qu'il ne vont pas être malheureux... Avec le reste (!) je ferai autant de bien que je pourrai, mais je ne gaspillerai pas; pour ça, non... Voici un portrait authentique que nous fait de la nouvelle millionnaire un confrère de Paris :

"Mme Hofer — c'est le nom de la prévilégiée du sort — est une charmante femme. Un peu courte, la taille épaisse sous le tablier bleu qui recouvre sa jupe de deuil, elle a trente-huit ans, figure ronde et rose, lèvres charnues découvrant des dents bien plantées, le nez fin et sous les deux bandeaux d'une chevelure épaisse, qu'argentent ça et là de petites mèches grisonnantes, des yeux clairs, bleu d'acier, d'un superbe éclat, qui regardent les gens bien en face et sourient fort joliment".

Saluez.

* * *

La situation n'a guère changé depuis la semaine dernière à Portsmouth et il semble toujours impossible de sauver la conférence de la paix du naufrage. Les négociations sont suspendues et elles ne reprendront vraisemblablement que pour se rompre d'une façon définitive, car la pierre d'achoppement est toujours la question d'indemnité et là-dessus, pas d'erreur : aucune concession réciproque n'est possible. Les deux puissances rivales ont des ambitions et des besoins, qui s'excluent réciproquement et aucune satisfaction relative et proportionnelle ne pourrait établir un équilibre définitif.

En effet si le Japon a un intérêt évident à exiger une indemnité, la Russie en a encore davantage à s'y refuser. La guerre coûte cher au Japon. La note à payer excède déjà cinq cents millions de dollars et le Japon a dû sans cesse emprunter et grever son budget pour faire face à la musique. S'il ne recevait pas une indemnité de guerre considérable, il serait tellement affaibli par ses victoires qu'il serait incapable de reconstituer ses forces militaires et économiques, et comme les prêteurs anglais comptaient sur le paiement d'une indemnité de guerre pour défrayer les petits emprunts, il est plus que probable que, en dépit de la sympathie nationale pour les Nippons, on leur coupera les vivres. Il est du reste avéré que le Japon a depuis longtemps dépassé la limite des emprunts possibles chez lui. Il n'est donc pas impossible que le "jaune" tire avant longtemps la langue.

Le géant moscovite, au contraire, avec tous ses horions, est encore bien assis sur ses derrières en Sibérie et il faudra pour le culbuter un effort immense, sans compter qu'à l'occasion il s'appliquera à donner de vilains coups à ces enragés de petits Japonais, qui savent si bien se battre. Sa force est dans sa résistance.

C'est un peu le jeu de Witte à Portsmouth: il résiste et gagne du temps.

* * *

Nous ne connaissons guère à Montréal Madame Bartet, la grande artiste française que le gouvernement français vient de décorer. C'est la première comédienne décorée et elle vient de souffler à la "Divine Sarah" le ruban, qui rougit maintenant sa poitrine.

Ce que Sarah a dû en faire une tête!

Pour elle, qui promène de par le monde l'éclat de la scène française et reste encore la personnification de l'art dramatique moderne, pas le moindre petit bout de ruban à se mettre au corsage.

C'est navrant et les sincères admirateurs de la grande comédienne ont ressenti l'injure. Son illustre rivale l'a, du reste, emporté de haute lutte, car Sarah et ses amis ont mené une rude campagne et il a fallu aux amis de Madame Bartet beaucoup de tenacité et de patience. Ça n'a pas été tout seul. Deux fois le gouvernement s'est dérobé, s'excusant de ne pas vouloir créer un précédent et ne voulant pas froisser trop ouvertement les amis de Sarah, dont la cause était mauvaise auprès du ministre, dispensateur des médailles et des rubans, en raison de son ancienne révolte contre la Comédie Française, d'où elle est sortie en faisant claquer les portes. On ne lui a jamais pardonné cet affront. A la fin, attendri, vaincu par les mérites incontestables de l'artiste, sa fidélité exceptionnelle à la maison de Molière, le ministre lâcha le mot, qui rompit la barrière depuis si longtemps élevée contre les "gens de théâtre" devant les attributs de la Légion d'honneur et la délicieuse Madame Bartet fut créée chevalière d'un coup d'évantail et d'un sourire.

Et on a laissé l'autre à la porte.

* * *

On anonnce la mort du sénateur Wark, le plus vieux législateur du monde entier. Il est mort à l'âge très respectable de 101 ans et six mois, après avoir fourni une carrière politique de 63 ans. Le premier il eut l'idée du merveilleux mécanisme de la confédération canadienne et il a vécu assez longtemps pour en admirer le parfait fonctionnement. Au lendemain de la promulgation de la loi constitutionnelle, il fut appelé au Sénat et depuis trente-huit ans il a fait partie de ce corps important sans manquer une seule session, sauf peut-être la dernière. Mais il jouissait encore de la plénitude de ses facultés et seul son grand âge le forçait à prendre des ménagements.

Au cours de la session de 1904 le sénateur Wark a célébré son centième anniversaire et il reçut à cette occasion les félicitations du pays tout entier.

D'origine écossaise il a hérité des robustes qualités de ses ancêtres et il a fait preuve toute sa vie d'une étonnante activité, qui fit jusqu'à la fin l'admiration de ses contemporains.

A. BEAUCHAMP.